

# Prairies humides hydrophiles et hygrophiles méditerranéennes de basse altitude

CODE CORINE : 37.4

## Caractères diagnostiques de l'habitat

### Caractéristiques stationnelles et déterminisme

Étage méso-méditerranéen inférieur, de 0 à 100 m environ.

Position topographique : dépressions ou pentes faibles à nulles, dans les basses plaines et à proximité des étangs.

Substrats assez variés : alluvions (sableuses, gravillonnaires, limono-argileuses ou argileuses) ou colluvions fines.

Alternance saisonnière de l'hygrophytie des stations, avec :

1) une période d'inondation ou de très forte imbibition du substrat, pendant les saisons pluvieuses (fin de l'automne et surtout hiver et printemps) ;

2) une période d'important dessèchement pendant les mois secs (été et début de l'automne), mais à laquelle les éleveurs remédient en irriguant beaucoup de parcelles en été ;

– sols généralement de type hydromorphe ou subhydromorphe ;  
– prairies pâturées une grande partie de l'année.

*N.B.* Les prairies humides des pozzines, qui sont localisées dans les étages montagnard et subalpin de la Corse (GAMISANS 1991 a), ne font pas l'objet de cette fiche.

### Variabilité

Assez grande diversité floristique et typologique, en rapport avec :

– la durée de l'inondation ou de l'imbibition, durée dépendant surtout de la micro-topographie ;

– la texture moyenne du substrat, dont les termes extrêmes sont les sables (et graviers) et les argiles.

La nature chimique de la nappe contenue dans le substrat, pouvant présenter :

1) des taux très variés de nitrates et de phosphates, les taux élevés (dus au lessivage d'une proportion des engrais répandus dans les cultures situées en amont des prairies) pouvant favoriser le développement de certaines espèces thermophiles eutrophes, comme le Paspale à deux épis (*Paspalum distichum*) ;

2) des taux assez élevés de sels (Na Cl surtout), pouvant favoriser l'implantation de certaines espèces euryhalines ou halophiles, comme le Jonc de Gérard (*Juncus gerardii*).

L'emprise actuelle (et/ou récente) de l'homme sur ces prairies :

1) densité du bétail (bovins principalement) y paissant et durée de leur pacage (pouvant entraîner un fort surpâturage avec son cortège de dénudations) ;

2) destruction mécanique périodique ou non des espèces non consommées par les animaux : chardons (*Cirsium vulgare*), cardères (*Dipsacus ferox*, *D. fullonum*), inule visqueuse (*Dittrichia viscosa*), ronces (*Rubus ulmifolius*), jonc aigu (*Juncus acutus*), guimauve officinale (*Althaea officinalis*), séneçon vivace (*Senecio erraticus*), phytolaque (*Phytolacca americana*)... ;

3) fauchage des parcelles au cours du printemps ou absence de fauchage ;

4) labours de périodicité très irrégulière ou absence de labour ;

5) présence (ou absence) de fossés pour drainer et évacuer rapidement les eaux d'inondation ;

6) irrigation estivale fréquente ou non.

La proximité de corridors boisés (fossés, canaux, rivières, fleuves) ou de lambeaux forestiers humides, comme les bois d'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) et de divers saules (*Salix sp. p.*), cette proximité pouvant favoriser l'invasion des prairies par diverses espèces, formant des ourlets : Iris pseudacore (*Iris pseudacorus*), Jonc effusus (*Juncus effusus*), Salicaire (*Lythrum salicaria*), Pulicaire (*Pulicaria dysenterica*), Oenanthe de Lachenal (*Oenanthe lachenalii*), Scirpe holoschoene (*Scirpus holoschoenus*), Picride échioïde (*Picris echioides*), Euphorbe poilue (*Euphorbia hisuta*), Jonc inflexus (*Juncus inflexus*), Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*)...

### Physionomie, structure

#### ● Types biologiques des espèces dominantes

À l'exception des zones longtemps inondées, à hydrophytes et héliophytes, les prairies sont des formations végétales herbeuses, dont les types biologiques dominants sont les hémicryptophytes, les géophytes et les thérophytes. En été, là où s'est produit du surpâturage, s'étendent des espèces considérées soit comme des chaméphytes rampants, soit comme des géophytes à stolon superficiel (JAUZEIN & MONTEGUT 1983).

Suivant la dimension des feuilles, les espèces herbacées sont divisées en :

– **graminoïdes** (dont les feuilles sont étroites), qui appartiennent à trois familles de Monocotylédones (Poacées, Cypéracées et Joncacées) ;

– **phorbes** ou forbes (dont les feuilles sont relativement larges), qui appartiennent aux différentes familles de Dicotylédones.

#### ● Structure

À l'exception des zones longtemps inondées, les prairies humides présentent, à l'optimum printanier du développement de leurs espèces constitutives, plusieurs strates herbacées :

– une strate dense, très basse (de 0 à 10 cm), dominée par des phorbes (strate présente à peu près chaque année) ;

– une strate dense, basse (de 15 à 30 cm), dominée par des graminoïdes (strate présente à peu près chaque année) ;

– une strate claire, un peu plus haute (de 40-50 à 70 cm), dominée par des graminoïdes, mais avec quelques grandes phorbes (strate non présente chaque année).

La hauteur maximale des limites de strates dépend de la quantité d'eau qui imbibe ou inonde le substrat.

### Espèces « indicatrices » du type d'habitat au printemps

1) Cas des prairies des zones les plus basses (fossés, mares creusées servant d'abreuvoirs), longtemps inondées au printemps, sous une assez grande épaisseur d'eau

● Graminoïdes :

**Glycérie flottante**

*Glyceria fluitans* (hydrophyte)

**Eléocharis palustre**

*Eleocharis palustris*  
(héliophyte)

● Phorbes :

<b>Oenanthe fistuleux</b>	<b><i>Oenanthe fistulosa</i></b> (hydrophyte)
Renoncule ophioglosse	<i>Ranunculus ophioglossifolius</i> (hydrophyte)
Menthe aquatique	<i>Mentha aquatica</i>
Gaillet aquatique	<i>Galium elongatum</i>
Lotier pédonculé	<i>Lotus pedunculatus</i> (= <i>L. uliginosus</i> )
Cotule	<i>Cotula coronopifolia</i> (hydrophyte)
Callitriche	<i>Callitriche stagnalis</i>
Renoncule scélérate	<i>Ranunculus sceleratus</i> (hydrophyte)
Renoncule flottante	<i>Ranunculus peltatus</i> (hydrophyte)

2) Cas des prairies des zones basses, un peu moins longtemps inondées au printemps

● Graminoïdes :

<b>Alopecure bulbeux</b>	<b><i>Alopecurus bulbosus</i></b>
<b>Souchet à longue tige</b>	<b><i>Cyperus longus</i></b>
Laîche distans	<i>Carex distans</i>
Laîche divisé	<i>Carex divisa</i>
Laîche crupiné	<i>Carex crupina</i>
Laîche ponctué	<i>Carex punctata</i>
Jonc articulé	<i>Juncus articulatus</i>
Jonc de Buffon	<i>Juncus bufonius</i>
Scirpe cernué	<i>Scirpus cernuus</i>
Pâturin trivial	<i>Poa trivialis</i>
Lolium multiflore	<i>Lolium multiflorum</i>

● Phorbes :

<b>Trèfle résupiné</b>	<b><i>Trifolium resupinatum</i></b>
<b>Renoncule à grandes feuilles</b>	<b><i>Ranunculus macrophyllus</i></b>
<b>Renoncule velue</b>	<b><i>Ranunculus velutinus</i></b>
Lotier glabre	<i>Lotus glaber</i> (= <i>L. tenuis</i> )
Apium crassipes	<i>Apium crassipes</i>
Trèfle d'or	<i>Trifolium patens</i>
Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>
Oseille crépu	<i>Rumex crispus</i>
Renoncule ophioglosse	<i>Ranunculus ophioglossifolius</i>
Renoncule de Revelière	<i>Ranunculus revelieri</i>
Silène laiteux	<i>Silene laeta</i>
Lythrum	<i>Lythrum hyssopifolia</i>
Orchis des marais	<i>Orchis laxiflora</i>
Narcisse	<i>Narcissus tazetta</i>
Pissenlit léontodon	<i>Leontodon tuberosus</i>
Samole de Valérand	<i>Samolus valerandi</i>

3) Cas des prairies semi-hygrophiles, occupant des topographies intermédiaires avec les zones plus hautes très rarement inondée au printemps

a) Prairies éloignées de la mer (ne subissant pas d'influence maritime)

● Graminoïdes :

Houlque laineuse	<i>Holcus lanatus</i>
------------------	-----------------------

Fétuque faux-roseau	<i>Festuca arundinacea</i> s.l.
Cynosure à crête	<i>Cynosurus cristatus</i>
Agrostide capillaire	<i>Agrostis capillaris</i>
Polypogon de Montpellier	<i>Polypogon monspeliensis</i>
Flouve aristée	<i>Anthoxanthum ovatum</i>

● Phorbes :

<b>Renoncule sarde</b>	<b><i>Ranunculus sardous</i></b>
<b>Trèfle résupiné</b>	<b><i>Trifolium resupinatum</i></b>
<b>Marguerite cotule</b>	<b><i>Anthemis cotula</i></b>
<b>Trèfle rampant</b>	<b><i>Trifolium repens</i></b>
<b>Pâquerette annuelle</b>	<b><i>Bellis annua</i></b>
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>
Parentucelie visqueuse	<i>Parentucellia viscosa</i>
Trèfle minuscule	<i>Trifolium dubium</i>
Trèfle filiforme	<i>Trifolium filiforme</i>
Silène fleur de coucou	<i>Silene flos-cuculi</i>
Potentille rampante	<i>Potentilla reptans</i>
Géranium dissecté	<i>Geranium dissectum</i>
Lotier subbiflore	<i>Lotus angustissimus</i> subsp. <i>suaveolens</i>

b) Prairies subissant des influences maritimes d'intensité assez faible mais non nulle

● Graminoïdes :

<b>Orge maritime</b>	<b><i>Hordeum marinum</i></b>
<b>Gaudinie fragile</b>	<b><i>Gaudinia fragilis</i></b>
<b>Jonc de Gérard</b>	<b><i>Juncus gerardii</i></b>
Lolium multiflore	<i>Lolium multiflorum</i>
Brome mou	<i>Bromus hordeaceus</i>

● Phorbes :

<b>Trèfle résupiné</b>	<b><i>Trifolium resupinatum</i></b>
Renoncule sarde	<i>Ranunculus sardous</i>
Luzerne polymorphe	<i>Medicago polymorpha</i>
Trèfle lappacé	<i>Trifolium lappaceum</i>

**Espèces « indicatrices » du type d'habitat, de la fin du printemps au début de l'automne**

1) Cas des zones les plus basses, ne subissant pas des apports d'eau eutrophisée

● Phorbes hémicryptophytiques et géophytiques :

<b>Menthe pouillot</b>	<b><i>Mentha pulegium</i></b>
Narcisse serotinus	<i>Narcissus serotinus</i>
Panicaut nain de Barrelier	<i>Eryngium pusillum</i>

● Phorbe thérophytique :

Pulicaire sicule	<i>Pulicaria sicula</i>
------------------	-------------------------

2) Cas des zones les plus basses, subissant des apports d'eau eutrophisée :

● Graminoïde géophytique à stolon superficiel :

<b>Paspale à deux épis</b>	<b><i>Paspalum distichum</i></b>
----------------------------	----------------------------------

● Autre graminoïde :

Polypogon vert	<i>Polypogon viridis</i>
----------------	--------------------------

● Thérophyte :

Xanthium d'Italie *Xanthium italicum*

3) Cas des zones plus hautes, subissant d'importantes pressions de pacage

● Graminoïde géophytique à stolon superficiel :

**Chiendent pied de poule** *Cynodon dactylon*

● Graminoïde hémicryptophytique :

Agrostide stolonifère *Agrostis stolonifera*

● Phorbes :

**Trèfle fraise** *Trifolium fragiferum*

Verveine officinale *Verbena officinalis*

### Confusions possibles avec d'autres habitats

Par leur physionomie de formation herbeuse, les prairies humides constituent des habitats facilement reconnaissables. Cependant, des incertitudes d'inclusion peuvent se produire dans quelques situations :

1) cas de mosaïques entre les prairies humides et les espèces en touradons comme le Jonc effusus, le Jonc aigu et le Choin (*Schoenus nigricans*), mosaïques visibles :

- au niveau des contacts avec des jonchaies sur substrat d'eau douce (à Jonc effusus) et sur substrat un peu salé (à Jonc aigu) ;
- à proximité des prés salés (des *Juncetea maritimi*), proches des étangs littoraux, où des touffes de choin et/ou d'Elyme (*Elymus pycnanthus* = *Elytrigia atherica*) peuvent tendre à envahir des prairies humides. C'est le degré de dominance, soit des espèces herbacées basses, soit des espèces en touradons qui permettra de décider de quel habitat il s'agit ;

2) cas des habitats endoréiques à assez longue inondation hiverno-printanière, éventuellement classables dans les " mares temporaires méditerranéennes ". C'est le degré de richesse minérale de l'eau et du substrat qui permettra de choisir le classement :

- soit dans les « mares temporaires méditerranéennes » (habitat oligotrophe), qui présentent des espèces de l'*Isoetion* (divers *Isoetes*, *Pilularia minuta*) ou du *Littorellion* (*Littorella uniflora*) ;
- soit dans les prairies humides (habitat mésotrophe ou eutrophe), qui ne présentent pas des espèces de l'*Isoetion* et du *Littorellion*.

### Correspondances phytosociologiques

En Corse, à basse altitude, de nombreux groupements ont été mis en évidence, mais par suite d'une absence de synthèse sur la végétation des prairies humides, aucune association n'a encore été proposée. L'inclusion syntaxonomique indiquée ci-dessous, basée sur plusieurs travaux phytosociologiques, dont ceux de RIVAS-MARTINEZ *et al.* (1980) et de GEHU *et al.* (1994), est donnée à titre provisoire et n'est pas encore satisfaisante.

1) Groupements à *Glyceria fluitans* et/ou *Eleocharis palustris* des parties les plus longtemps inondées. Ces groupements font partie de la classe des *Phragmitetea* R. Tx. & Preising 1942, de l'ordre des *Nasturtio-Glyceretalia* Pignatti 1953 et de l'alliance du *Sparganio-Glycerion* Br.-Bl. & Sissingh in Boer 1942 em. Oberdorfer 1957.

2) Groupements typiques des prairies humides méditerranéennes. Ils font partie de la classe des *Molinio-Arrhenatheretea* R. Tx. 1937 (synonyme : *Molinio-Juncetea* Br.-Bl. 1947), l'in-

clusion dans un ordre et une alliance variant en fonction de la topographie et des types biologiques dominants :

– les groupements des parties basses, à dominance d'espèces vivaces (tels les groupements à *Alopecurus bulbosus* et à *Cynodon dactylon* / *Cyperus longus*) sont à inclure dans l'ordre des *Holoschoenetalia* Br.-Bl. (1931) 1937 et l'alliance du *Molinio-Holoschoenion* Br.-Bl. 1947 ;

– les autres groupements, soit à dominance d'annuelles printanières (groupements à *Trifolium resupinatum* / *Ranunculus sardous*, à *Ranunculus sardous* / *Anthemis cotula*, à *Trifolium resupinatum* / *Hordeum marinum*, à *Bellis annua*, à *Gaudinia fragilis*), soit à dominance d'espèces vivaces estivales (groupements à *Trifolium fragiferum* / *Cynodon dactylon*, à *Eryngium pusillum* / *Mentha pulegium*, à *Paspalum distichum*) sont à inclure dans l'ordre des *Plantaginetalia majoris* R. Tx. & Preising in R. Tx. 1950 (Synonyme *Potentillo-Polygonetalia* R. Tx. 1947) et l'alliance du *Trifolio-Cynodontion* Br.-Bl. & O. Bolos 1957.

3) Groupement à *Juncus gerardii* (groupement occupant des substrats assez salés). Ce groupement est à inclure dans la classe des *Juncetea maritimi* Br.-Bl. 1952, l'ordre des *Juncetalia maritimi* Br.-Bl. 1931 et l'alliance du *Juncion maritimi* Br.-Bl. 1931.

### Dynamique de la végétation

#### Spontanée

Sans pacage, même extensif, et sans entretien anthropique modéré, les prairies humides ont tendance, comme la plupart des formations herbeuses, à subir une succession secondaire, avec ses divers stades :

- d'abord, avec de moins en moins de thérophytes et de plus en plus d'hémicryptophytes pérennes ;
- puis à recevoir, à partir des corridors boisés des bordures (haies, ripisylves), les diaspores d'espèces ligneuses (d'abord chaméphytiques puis phanérophytiques), qui vont transformer ces formations herbeuses en formations végétales de plus en plus boisées.

#### Liée à la gestion

Le pacage extensif, joint de temps à autre à un fauchage (ou un arrachage) des espèces non consommées des bordures des parcelles, est la pratique de gestion la mieux adaptée aux prairies humides méditerranéennes, ce qui :

- permet le maintien d'une proportion importante de thérophytes printanières ;
- empêche le déroulement des étapes ultérieures de la succession secondaire.

#### Habitats associés ou en contact

Les habitats associés, et surtout en contact, sont très nombreux.

*Latéralement*, il s'agit des contacts avec les :

- ripisylves, haies et mégaphorbaies, sur les bordures de beaucoup de parcelles, dans les basses vallées et en arrière de quelques dunes de la Côte orientale ;
- roselières de transition, du côté des étangs d'eau douce ;
- jonchaies (à Jonc aigu), de transition avec les prés salés, à proximité des étangs littoraux.

*Verticalement*, il s'agit des contacts avec les :

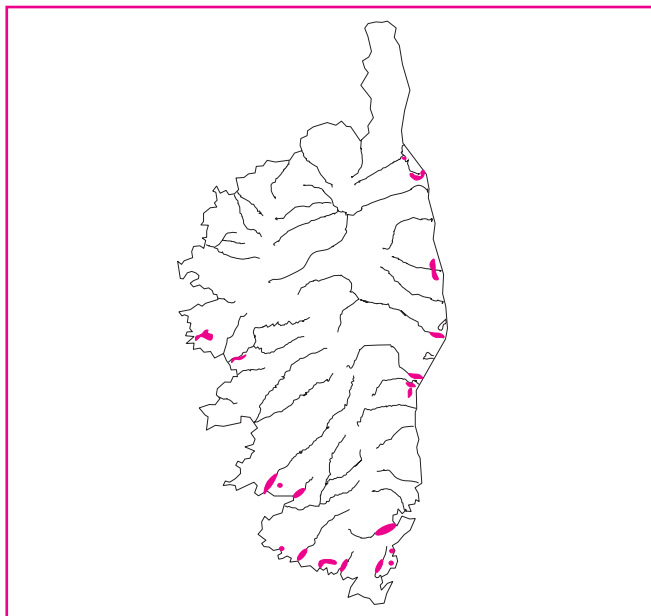
- prairies non humides, situées sur des substrats d'altitude un peu plus haute, non inondables et/ou à engorgement non total par la remontée insuffisante de la nappe phréatique ;

– mares, en eau la majeure partie de l'année, creusées par l'homme au sein de beaucoup de parcelles prairiales pour servir d'abreuvoirs aux bovins.

## Répartition géographique

En Corse, les prairies humides se répartissent principalement :

- dans les basses vallées de nombreux fleuves et rivières (Chiuni, Liamone, Taravo, Baraci, Rizzanese, Ortole, Caniscione, Figari, Stabiaccio et ses petits affluents, Gradugine, Fium'orbu, Tavignano, Alesani...) (LORENZONI *et al.* 1994, PARADIS 1992 b, PARADIS & PIAZZA 1995, PARADIS & POZZO DI BORGO 2000) ;
- en arrière de quelques dunes de la côte orientale, à l'emplacement d'aulnaies à aulnes glutineux détruites (sur le littoral des communes de San Giuliano et de Cervione) ;
- à proximité de plusieurs étangs proches de la mer (Canniccia, Tizzano, Furnellu, Prisarella, Palo, Biguglia) (GAMISANS 1991 b, LORENZONI & PARADIS 1996, PARADIS 1992 a et b, PARADIS & ORSINI 1992) ;
- dans les points les plus profonds de quelques dépressions endoréiques accidentant le plateau calcaire de Bonifacio (LORENZONI & PARADIS 1998).



## Valeur écologique et biologique

En plus de leur intérêt économique pour le pacage des bovins et, dans une moindre mesure, des ovins, les prairies humides ont une très grande valeur écologique pour les chaînes de consommateurs : insectes et oiseaux.

En avril et mai, la floraison jaune des diverses renoncules et celle, rose, du Silène fleur-de-coucou et de l'Orchis des marais donnent de magnifiques couleurs aux basses vallées.

Les prairies humides présentent plusieurs taxons protégés :

- Panicaut nain de Barrelier *Eryngium pusillum* (= *E. barrelieri*) (LR)\*
- Linaire cirrhosa *Kickxia cirrhosa*
- Linaire commutata *Kickxia commutata*
- Renoncule à grandes feuilles *Ranunculus macrophyllus*
- Renoncule à langue de serpent *Ranunculus ophioglossifolius*
- Renoncule de Revelière *Ranunculus revelierei* (LR)\*
- Triglochin bulbeux *Triglochin bulbosum* subsp. *laxiflorum*

(LR)\* : taxon inscrit dans le Livre rouge de la flore menacée de France (OLIVIER *et al.* 1995)

## Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

### États à privilégier

- 1) Prairies basses, plus ou moins longtemps inondables, des dépressions du plateau calcaire de Bonifacio, qui créent un paysage très différent du reste du plateau et dont une des dépressions (dite de Musella) présente la seule station française du rarissime Panicaut nain de Barrelier (LORENZONI & PARADIS 1998).
- 2) Prairies des zones les plus longtemps inondées au printemps qui présentent, en bordure des étangs et dans les basses vallées :
  - des espèces printanières protégées ;
  - et, au cours de l'été, quand le substrat est très desséché, des espèces rares en Corse (et en France), telles les Crypsides (*Crypsis aculeata* et *Crypsis schoenoides*), le Chénopode rouge (*Chenopodium chenopodioides*), l'Héliotrope rampante (*Heliotropium supinum*) et l'Abutilon (*Abutilon theophrasti*) (PARADIS & LORENZONI 1994).

## Tendances évolutives et menaces potentielles

Actuellement, la plupart des prairies humides de la Corse servent au pacage des bovins et leur état, que traduisent la physionomie et la composition phytosociologique des groupements, paraît stable.

À l'avenir, les principales menaces pesant sur les prairies humides pourraient être de deux sortes et totalement opposées :

- 1) modifications importantes des biotopes (par drainage et/ou endiguement) :
  - soit pour favoriser la rentabilité économique des pâturages, avec semis d'espèces fourragères après des labours ;
  - soit pour les transformer en vergers, irrigués en été ;
- 2) abandon total des biotopes, avec comme corollaire :
  - d'abord la dominance des hémicryptophytes pérennes puis des chaméphytes ;
  - ensuite l'expansion des phanérophytes, ce qui pourrait conduire à des formations végétales de plus en plus boisées (roncières, saussaies...).

## Potentialités intrinsèques de production économique

Ces prairies sont essentiellement valorisées par un pâturage extensif de bovins une grande partie de l'année.

## Cadre de gestion

### Rappel de quelques caractères sensibles de l'habitat

Le surpâturage favorise, d'une part, le développement d'espèces végétales d'un intérêt pastoral médiocre tels que des chaméphytes rampants et, d'autre part, la dénudation des sols.

La proximité fréquente de corridors boisés favorise l'embroussaillage, puis le boisement si aucune intervention n'est effectuée.

La principale menace réside toutefois dans la transformation de l'habitat par intervention humaine : drainage et labour pour une mise en culture ou l'installation d'arboriculture.

### Modes de gestion recommandés

Maintenir un pâturage extensif de bovins (accessoirement d'ovins) et une fauche régulière avec exportation des espèces non consommées afin de lutter contre l'envahissement par les espèces herbacées non appétentes et les espèces boisées.

Dans la mesure du possible, mettre en place un système d'irrigation en période estivale afin de limiter les remontées de sels dans les prairies situées proche des littoraux.

Éviter l'artificialisation du biotope par drainage, labours et mise en culture.

### Autres éléments susceptibles d'influer sur le(s) mode(s) de gestion pris en faveur de l'habitat

Présence d'espèces végétales rares telles que le Panicaut nain de Berralier, les Crysides, le Chénopode rouge...

Forte pression foncière.

## Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

Absence de données.

## Bibliographie

- GAMISANS J., 1991a.  
GAMISANS J., 1991b.  
GAMISANS J., 1999.  
GÉHU J.M., 1994.  
GÉHU J.M., KAABECHE M., GHARZOULI R., 1994.  
JAUZEIN P., MONTEGUT J., 1983.  
LORENZONI C., PARADIS G., 1996.  
LORENZONI C., PARADIS G., 1998.  
LORENZONI C., PARADIS G., PIAZZA C., 1994.  
OLIVIER L., GALLAND J.-P., MAURIN H., ROUX J.-P., 1995.  
PARADIS G., 1992 a.  
PARADIS G., 1992 b.  
PARADIS G., LORENZONI C., 1994.  
PARADIS G., LORENZONI C., PIAZZA C., QUILICHINI M.C., 1999.  
PARADIS G., ORSINI A., 1992.  
PARADIS G., PIAZZA C., 1995.  
PARADIS G., POZZO DI BORGIO M.-L., 2000.  
RIVAS-MARTINEZ S., COSTA, M., CASTROVIEJO S., VALDES E., 1980.

## Contacts

Agence pour la gestion des espaces naturels de Corse (AGENC), conservatoire des sites de Corse.